

Rapport d'Orientations Budgétaires

ROB 2026

Conseil d'Administration du CCAS du 27 janvier 2026

Rapport d'Orientations Budgétaires 2026

Conseil d'Administration du CCAS du 27 janvier 2026

Le CCAS est un établissement public administratif obligatoire dans les communes de plus de 1500 habitants. C'est une personne de droit public à compétence spécialisée s'exerçant sur le territoire communal. Il dispose de son propre budget.

Le **Rapport d'Orientation Budgétaire** représente une étape obligatoire et préalable au vote du budget dans les communes de plus de 3 500 habitants (article L2312-1 du CGCT).

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois (1) précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique »

Les dispositions de cet article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus.

Rapport d'Orientations Budgétaires 2026

Conseil d'Administration du CCAS du 27 janvier 2026

Le ROB permet à l'assemblée délibérante de :

discuter des orientations budgétaires (fonctionnement et investissements) et des priorités qui caractériseront le budget primitif et les hypothèses d'évolution (tarifications...)

d'être informée de l'évolution de la situation financière du CCAS et lui donne la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière

C'est un **moment privilégié de réflexion sur la prospective et la planification**

(1) Dans un délai de 10 semaines maximum pour la M57 (L 5217-10-4 CGCT) avant le vote du budget et 2 mois pour les autres budgets

Toutes les actions et établissements ou services liés au CCAS de L'Île d'Yeu sont liés au vote du PLFSS chaque année

PLFSS 2026 adopté le 16/12/2025 : des mesures structurantes pour renforcer la prévention, les soins et l'innovation

Parmi l'ensemble des mesures proposées, le CCAS est engagé dans les trois suivantes

- 1 - **Consolider des actions en faveur de la santé mentale** : le CCAS programme une nouvelle formation aux PPSM (Premiers Secours en Santé Mentale) en 2026 financée par l'ARS
- 2 - **Améliorer l'organisation et la coordination de l'accès aux soins** : le CCAS favorise l'inscription sur mon espace santé pour que chaque usager dispose d'un DMP (Dossier Médical Partagé) y compris au sein de l'EHPAD « Les Chênes Verts » avec la sollicitation du médecin référent pour réaliser une permanence au sein de l'établissement
- 3 - **En termes de prévention** : le CCAS poursuit ses actions du programme de lutte contre les conduites addictives et de réduction des risques. Le CCAS souhaite reconduire ses actions de 2025 en 2026 : le forum senior, la journée de prévention des cancers et la conférence sur les violences faites aux femmes

Rétrospective 2025

Crèche Les P'tits mousses : les faits marquants 2025

❖ Fonctionnement :

- Ravalement de la façade d'entrée de la crèche (nettoyage et peinture) et reprise par le chantier d'insertion « espaces verts et bâtiment » de l'entretien du jardin et de l'entrée de la crèche,
- Arrêt maladie puis maternité d'un agent du 4/11/2024 jusqu'au 1^{er}/10/2025
- Arrêt maladie de la direction depuis fin 09/2025 jusqu'en 02/2026
 - Remboursement CNP de plus 32 500€ sur 2025
- Diminution de la participation financière des familles : 90 655.46€ en 2025 et 93 102.00€ en 2024 en lien avec la diminution du nombre d'heures d'accueil du jeune enfant
- Augmentation des recettes liées à l'accompagnement du jeune enfant :
 - Recettes : Prestation de Service Unique de 313 872,50€ en 2025 (dont 90 849€ pour l'exercice 2024 versés en décalage) contre 444 173,45€ perçue en 2024 (dont 229 355,37€ pour l'exercice 2023 versés en décalage).
 - Au total, une différence au profit de la crèche de 8 205,42€ sur les recettes perçues par la CAF en 2025

❖ Investissements importants pour la crèche :

- 1^{ère} tranche de travaux : remplacement à neuf de volets et portails en façade installés en 12/2025 (facturation reportée sur l'exercice 2026) pour 17 966,05€ pour sécuriser les locaux pour les enfants et assurer un meilleur confort thermique au sein de la crèche. Une subvention d'investissement de 34 844€ de la CAF (pour les 2 tranches de travaux) sera versée sur deux exercices et amorties afin de réduire les dépenses de fonctionnement
- 5 nouveaux sièges auto plus confortables pour les enfants à hauteur de 1 009,70€
- 1 nouveau climatiseur à hauteur de 709,63€ pour la salle des bébés en lien avec les fortes chaleurs de l'été 2025
- 1 grand tapis d'éveil à hauteur de 426,79€ pour renouveler le matériel d'éveil du jeune enfant

Budget Crèche Les P'tits mousses

Compte administratif provisoire

Fonctionnement : excédent prévisionnel de 2 038,53€

Dépenses 2025 (prov) = 600 935,73€

	BP 2025	Réalisé 2025 (prov.)	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00€	0,00€
011	Charges à caractère général	55 050,00€	40 472,17€
012	Charges de personnel	535 850,84€	557 774,30€
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	2,52 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 686,74€	2 686,74€
	Total dépenses de fonctionnement	593 597,58€	600 935,73€

Recettes 2025 (prov) : 602 974,26€

	BP 2025	Réalisé 2025 (prov.)	
002	Résultat de fonctionnement reporté	55 887,58 €	55 887,58 €
013	Atténuations des charges	17 300,00 €	32 529,44€
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	370 400,00€	404 556,78€
74	Dotations, subventions et participations	150 000,00€	110 000,00 €
75	Autres charges de gestion courante	10,00 €	0,46 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €
	Total recettes de fonctionnement	593 597,58€	602 974,26€

Une maîtrise des dépenses à caractère général et peu d'imprévus en matière de réparation de véhicule ou de matériel ont permis de limiter de 16% le montant des dépenses. Même si l'augmentation des dépenses de personnel en chapitre 012 sont plus élevées de 41 923,46€ elles sont en partie compensées par les IJ de la CNP au 6419 à hauteur de 32 529,44€.

32 529,44€ de remboursement d'indemnités journalières en raison de deux longs arrêts de travail et maternité de 11 mois entre 2024/2025 pour un agent et de près de 5 mois entre 2025/2026 pour le second agent.

Recettes : pour réduire ses dépenses de fonctionnement, le CCAS n'a versé que 110 000€ de subvention sur les 150 000€ budgétés.

Sur le chapitre 70, il est difficile de budgéter le montant de la PSU versé par la CAF et de prévoir le solde de l'année n-1 qui s'est élevé en 2025 à 88051,72€ (solde 2024).

Budget Crèche Les P'tits Mousses

Compte administratif provisoire 2025

Investissement : excédent prévisionnel de 22 226,64€

Dépenses 2025 (prov) = 5 993,08€	BP 2025	Réalisé prov 2025
21 - Immobilisations	14 066,27 €	5 993,08€
2183-Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00€	493,20€
2184 - Mobilier	0,00€	1 603,27€
2188 -Autres immobilisations	24 142,40€	3 896,61€
Total dépenses de d'investissement	28 142,40€	5 993,08€

Le remplacement des volets et portails prévus en dépenses initialement en 2025 seront facturés sur sur l'exercice 2026. Ils ont été posés la semaine du 15/12/2025. Ils passeront en RAR (Restes à Réaliser) 2025 sur 2026.

Recettes 2025 (prov) = 25 532,98€	BP 2025	Réalisé prov 2025
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	24 555,66€	24 555,66€
040 - opération d'ordre de transfert entre sections	2 686,74€	2 686,74€
10 - Dotations, fonds divers et réserves FCTVA	900,00 €	977,32€
13 – Subvention d'investissement	- €	- €
Total recettes de d'investissement	28 142,40€	28 219,72€

Le CCAS/crèche a fait une demande de subvention d'investissements au FME (Fonds de Modernisation des EAJE) pour le remplacement à neuf des volets et portails de bois en PVC. La somme de 34 844€ sera imputée au compte 13 sur l'exercice 2026 puisque les travaux ne seront facturés qu'en 2026.

C.C.A.S. : les faits marquants 2025

❖ En fonctionnement :

- Recrutement RH : départ en 01/2025 de l'adjoint nouvellement recruté au service RH du CCAS et recrutement d'un nouvel adjoint administratif RH au CCAS en 04/2025
- Poursuite de l'action « Accompagnement des conduites addictives » en 2025 avec les 4 autres territoires du Nord ouest Vendée : mise en place d'actions en milieu festif, de formations adressées aux chefs de services, responsables d'accueil, élus de la municipalité, associations sportives ainsi qu'aux entreprises du territoire au moyen d'une pause déjeuner employeurs
- Nombreuses actions liées à la santé ou au vieillissement sur le territoire de L'Île d'Yeu organisée au pôle culturel : Forum senior le 21/11/2025 ; conférence sur les violences faites aux femmes le 26/11/2025 en soirée ; Journée d'action de lutte contre le cancer à l'initiative de la ligue contre le cancer à laquelle s'est associé le CCAS le 29/11/2025
- Projet maison France services : accompagnement par le cabinet de désigner « Vraiment vraiment » de 01 à 06/2025 et réception de livrables pour conseiller sur les aménagements et travaux à entreprendre au Pôle des Bossilles pour rendre convivial et fonctionnel le local MFS. Labellisation obtenue en 12/2025. Travaux assurés par le chantiers d'insertion « espaces verts et bâtiment », les services techniques mairie pour la partie électricité, une entreprise de plaquiste pour les bandes de Placoplatre en 2025

❖ Excédent prévisionnel – section fonctionnement : **170 492,82€** (279 324,17€ en 2024)

❖ En investissement :

Coût du pôle solidarité en 2025 = 60 040,95€ pour solder les dépenses relatives à l'AMO et aux missions de coordination

Coût de l'AMO / nouveau projet de construction d'une crèche modulable de 30 places voire 35 places : 8378,27€

Contexte : augmentation du nombre de demandes d'admission en crèche et départ à la retraite de la moitié des assistantes maternelles d'ici à 5 ans. Le coût AMO tient compte du travail déjà engagé avec la direction de la crèche sur le projet du Pôle solidarité, partie crèche avec un projet d'établissement qui pourrait évoluer vers l'itinérance ludique

Pas de subvention d'investissement versée par la commune en 2025

❖ Excédent prévisionnel – section investissement : **206 020,72€** (256 319,51€ en 2024)

Budget C.C.A.S.

Compte administratif provisoire

Fonctionnement

Dépenses 2025 (prov) = 1 093 019,32€		BP 2025	Réalisé 2025 (prov.)
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €
011	Charges à caractère général	340 810,00 €	241 161,75 €
012	Charges de personnel	781 843,36 €	798 438,44 €
023	Virement à la section d'investissement	105 826,58 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	9 538,97 €	9 538,97 €
65	Autres charges de gestion courante	170 000,00 €	117 290,04 €
66	Charges financières	25 500,00 €	19 471,12 €
67	Charges exceptionnelles	15 000,00 €	0,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	0,00 €
Total dépenses de fonctionnement		1 314 572,33€	1 185 900,32 €

Une maîtrise des dépenses à caractère général et peu d'imprévus en matière de réparation de véhicule ou de matériel ont permis de limiter de 29,2% le montant des dépenses. Même si l'augmentation des dépenses de personnel en chapitre 012 sont plus élevées de 16 595,08€ elles sont compensées par les IJ de la CNP au 6419 à hauteur de 15 855,20€
Pour réduire ses dépenses de fonctionnement, le CCAS n'a versé que 110 000€ de subvention sur les 150 000€ budgétés en chapitre 65.

Recettes 2025 (prov) : 1 372 343,49€		BP 2025	Réalisé 202 (prov.)
002	Résultat de fonctionnement reporté	279 324,17 €	279 324,17 €
013	Atténuations des charges	0,00 €	15 855,20 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	197 648,16 €	218 622,89 €
74	Dotations, subventions et participations	832 412,72 €	1 133 850,00 €
75	Autres charges de gestion courante	10 000,00 €	10 047,59 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	130,57 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €
Total recettes de fonctionnement		1 314 572,33 €	1 356 393,14€

15 855,20€ de remboursement d'indemnités journalières en raison d'un long arrêt de travail de plus de 7 mois explique ce montant en 6419,

Budget CCAS

Compte administratif provisoire

Investissement

Dépenses 2025 (prov) = 75 429,78€		BP 2025	Réalisé prov 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	4 800,00 €	5 114,21 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	98 545,53 €	1 896,35 €
23	Immobilisations en cours	228 384,95 €	68 419,22 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €
Total dépenses de d'investissement		331 730,48 €	75 429,78€

Au chapitre 23 : 60 040,95€ dépensés pour le pôle solidarité en 2025.

L'achat du mini bus adapté notamment pour le transport à la demande et budgété à hauteur de 80 000€ afin de disposer de plus de confort devait bénéficier d'une subvention FEDER de 50 000€. La subvention a été attribué au labo déporté pour 'hôpital local. Achat reporté en 2026.

Dans le chapitre 23, les travaux d'aménagement du CCAS dans les locaux du pôle économique ont été trop anticipés comptablement et relèvent de la mairie, propriétaire du bâtiment et non du CCAS

Recettes 2025 (prov) = 281 450,50€		BP 2025	Réalisé prov 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	256 319,51€	256,319,51 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
024	Produits de cession	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	9 538,97 €	9 538,97 €
10	Dotations, subventions et participations	65 872,00 €	15 592,02 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €
Total recettes de d'investissement		331 730,48 €	281 450,50€

Au chapitre 10 : la subvention FEDER estimé à 50 000€ pour l'achat d'un véhicule adapté sera à nouveau sollicitée en 2026.

Budget C.C.A.S.

Dette & emprunts en cours

2 emprunts au 31/12/2025 :

- 1 emprunt en 2016 : construction de logements sociaux à St Sauveur
- 1 emprunt en 2019 : Ker Pissot (Bébés gris)

Remboursement des intérêts des deux emprunts 2025 = 19 471,12€ (18 374,68€ en 2024)

Remboursement capital des deux emprunts 2025 = 5 114,21€ (5 884,06€ en 2024)

Orientations budgétaires 2026

Crèche Les P'tits Mousses : les prévisions 2026

❖ En fonctionnement

- Suite disponibilité d'1 ATSEM en 2024 = recrutement sur un emploi permanent au 1^{er}/02/2026 d'un agent social à temps complet qui était en CDD auparavant
- Arrêt prolongé de la direction de la crèche jusqu'en 02/2026 : prévision d'un montant en 6419
- Reprise des séances de psychomotricité avec Claire Pénard depuis 11/2025
- Ravalement complet de deux façades de la crèche (anti mousse et peinture complète) réalisé par les agents et encadrant du chantier collectif espaces verts/bâtiment pour environ 2 000€

❖ En investissement

- 1^{ère} tranche de travaux : remplacement à neuf de volets en PVC de la façade de l'entrée de la crèche à hauteur de 17 966,05€- facture à régler sur l'exercice 2026, ce qui limite la capacité d'investissement en 2026
- 2^{ème} tranche de travaux (devis signé à Espace confort) pour les nouveaux volets des autres façades et remplacement à neuf du tableau électrique (achat des matériels et remplacement en régie services techniques du CCAS) = 30 041,79€
- Travaux d'aménagement d'un nouveau local pour les matériels et produits d'entretien dans l'espace de change, ouverture du bâtiment côté lieu de vie des bébés et couloir d'accès au lieu de vie des grands pour les lier à deux modulaires (études préalables et achats des modulaires financés par le CCAS) afin de répondre aux exigences de la PMI d'agrandir l'espace dortoir = 10 000€
- Achat de deux fauteuils ergonomiques pour le bureau de direction et de l'adjointe de direction/EJE auprès des enfants pour limiter les TMS = 1300€

BUDGET PRIMITIF 2026 - Crèche Les P'tits Mousses

BUDGET 2026
Crèche
Les P'tits Mousses
Fonctionnement

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chap		CA 2024	BP 2025	CA prév 2025	BP 2026	OBSERVATIONS
002	Résultat de fonctionnement reporté	60 909,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
011	Charges à caractère général	45 750,75 €	55 050,00 €	40 472,17 €	48 449,54 €	Produit anti-mousses et peinture extérieure crèche+portes et fenêtres (2ème phase) : 3 000€ en 60631 Prestations référent santé Dr Rouxel en 62261 : 800€; analyse de pratique professionnelle psychologue (250€ pour 2h *6 mois) en 6288 * Augmentation tarif horaire CI Pénard de 48€ passe à 50€/ heure à/c de 2025 : prévoir 3 300€ en 2026 * Analyse pratique pro avec direction crèche (5 séances/an) = 500€ en 6288 * En lien avec les travaux d'aménagement pour répondre aux exigences de la PMI/grandeur
012	Charges de personnel	491 876,83 €	535 850,84 €	557 774,30 €	543 440,00 €	Participation collectivité à l'assurance maintien salaire et la mutuelle santé si labellisée +1 440€ en 2026 et augmentation du coût de la CNP assurance à compter du 1/01/2026
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
042	section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	1,30 €	10,00 €	2,52 €	10,00 €	
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 692,94 €	2 686,74 €	2 686,74 €	3 430,70 €	
	Total dépenses de fonctionnement	601 231,61 €	593 597,58 €	600 935,73 €	595 330,24 €	

FONCTIONNEMENT

Recettes

Chap		CA 2024	BP 2025	CA prév 2025	BP 2026	OBSERVATIONS
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	55 887,58 €	55 887,58 €	2 038,53 €	
013	Atténuations des charges	19 797,65 €	17 300,00 €	32 529,44 €	4 281,71 €	11/2025 pour le CA 2025
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	537 275,45 €	370 400,00 €	404 556,78 €	404 000,00 €	
74	Dotations, subventions et participations	100 000,00 €	150 000,00 €	110 000,00 €	185 000,00 €	subv fonctionnement CCAS à la crèche 185 000€ avec 0,5 ETP financé sur toute l'année 2026 + pour tous les agents bonus attractivité, sujétion insularité 260€ brut/mois et par ETP agent ; participation collectivité à l'assurance maintien salaire et la mutuelle santé labellisée en 2026
75	Autres charges de gestion courante	46,09 €	10,00 €	0,46 €	10,00 €	
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total recettes de fonctionnement	657 119,19 €	593 597,58 €	602 974,26 €	595 330,24 €	

55 887,58 € 0,00 € 2 038,53 € 0,00 €

Budget Crèche – Charges de personnel (zoom)

Evolution de la masse salariale - Crèche 2026

CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026
406 290,86 €	372 444,78 €	406 584,44 €	433 651,98 €	458 309,09 €	491 876,83 €	557 774,30 €	543 200,00 €
<i>Evol N-1 :</i>	-8,33%	9,17%	6,66%	5,69%	7,32%	13,40%	-2,61%
<i>Base 2019</i>	-8,33%	0,07%	6,73%	12,80%	21,07%	49,76%	33,60%
<i>Dernière mise à jour :</i>							
12/01/2026							

Evolutions 2025/2026 :

- Comment expliquer -2,61%/2025 ?
 - deux agents en arrêt maladie/maternité longs en 2025. Un des 2 agents a repris le travail le 1/10/2025
- MAIS**
 - 1 agent auxiliaire de puériculture fait valoir ses droits à la retraite en 04/2026 et son remplaçant est EJE en catégorie A (coût salarial plus élevé)
 - Participation de l'employeur à la mutuelle labellisée pour quelques agents à compter du 1^{er} janvier 2026

BUDGET PRIMITIF 2026 - Crèche Les P'tits Mousses

INVESTISSEMENT

Dépenses

Chap		CA 2024	BP 2025	CA prév 2025	BP 2026	OBSERVATIONS
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep..	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
204111	Subventions d'équipement-Biens mobiliers, matériel et études	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Pas de construction de la nouvelle crèche effective en 2026
21	Immobilisations corporelles	6 475,27 €	28 142,40 €	5 993,08 €	61 076,34 €	966,05€ + commande Wesco pour 1 180,68+249,84€ non facturés en 2025 et lit bébé de 5434,80€ non facturé en 2025 donc en RAR 2025 à payer en 2026 = 19 0931,37€ + 2ème tranche achats volets crèche : environ 24 494,68€ TTC et 5 5 47,11€ de remplacement à neuf du tableau électrique sièges ergonomiques bureau direction et adjoint direction = 1300€ Dépenses investissements liées au réaménagement de la crèche pour répondre aux exigences de la PMI à hauteur de 9 803,18€
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total dépenses de d'investissement		6 475,27 €	28 142,40 €	5 993,08 €	61 076,34 €	

INVESTISSEMENT

Recettes

Chap		CA 2024	BP 2025	CA prév 2025	BP 2026	OBSERVATIONS
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep..	26 373,33 €	24 555,66 €	24 555,66 €	22 226,64 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
024	Produits de cession	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 692,94 €	2 686,74 €	2 686,74 €	3 430,70 €	
10	Dotations, subventions et participations	176,66 €	900,00 €	977,32 €	575,00 €	FCTVA sur investissements 2024 de 6 475,27€ soit 1 062,20€ FCTVA et sans les poussettes électriques subventionnées dep 2024 = 3 505,27€ et FCTVA = 575€
13	Subventions d'investissement	1 788,00 €	0,00 €	0,00 €	34 844,00 €	subvention investissement de la CAF suite demande CCAS cf mail Sophie Dumas du 29/09/2025
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total recettes de d'investissement		31 030,93 €	28 142,40 €	28 219,72 €	61 076,34 €	
		24 555,66 €	0,00 €	22 226,64 €	0,00 €	

CCAS : les prévisions 2026

❖ En fonctionnement :

- **En matière RH** : recrutement d'1 ETP adjoint administratif RH au 9/03/2026 (pour CCAS/crèche et EHPAD) pour remplacer l'agent RH démissionnaire, recruté en 04/2025,

Si le service d'autonomie à domicile du CCAS ouvre courant 2026, il sera nécessaire de recruter des intervenants à domicile et de proposer aux agents contractuels et titulaires qui travaillent pour l'EHPAD « Les Chênes Verts » de se positionner.

- **Recettes** : demande de subvention communale à hauteur de 800 000€ en fonctionnement afin de couvrir l'ensemble des projets de développement et la diversification des services assurés par le CCAS

Maison France services : aide de la préfecture à hauteur de 50 000.00€ pour financer la masse salariale

❖ En investissement :

- **Dépenses** : Avant le réaménagement des locaux du pôle économique en vue d'accueillir le CCAS sur le même site que la MFS (Maison France Services), la mairie doit se faire accompagner par des professionnels de l'aménagement et des organismes de contrôle pour adapter les locaux à notre fonctionnement et le nombre d'agents qui doivent y travailler,

- **Recettes** : 150 000€ sur les 206 020,72€ d'excédent en section d'investissement au 31/12/2025 seraient consacrés aux frais :

- ✓ d'étude en vue de la construction de la future crèche
- ✓ d'aménagement en mobiliers et matériels informatiques/technologiques... de la maison France services qui pré-ouvre le 26/01/2026 et devrait ouvrir officiellement au cours du 2^{ème} trimestre 2026,

BUDGET PRIMITIF 2026 - CCAS

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Budget C.C.A.S. Dépenses fonctionnement

Chap		CA 2024	BP 2025	CA prév 2025	BP 2026	OBSERVATIONS
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
011	Charges à caractère général	248 260,57 €	312 690,00 €	254 661,75 €	306 420,00 €	<p>Goûter des aînés à la charge du CCAS : 900€ et autres achats divers pour CCAS en 60623 ou 6234 (1 000€ en tout) Carburant : 3 000€ (-700€ car véhicule électrique utilisé par ACI recyclerie à compter de 02/2026) 60636 : casque forestier pour ACI espaces verts pour 7 agents = 350€ Formation en 6184 = 18 000€: Dont Fo Denis CIP en alternance du 26 mai 2025 au 24/07/2026 (coût fo, frais déplacement et hébergement pour l'examen) = 2940€ et 500€ pour examen ; Et 10 000€ pour favoriser départ en formation CLS, direction CCAS et secrétariat, Responsable esp verts et recyclerie et resp et agent du bâtiment (2 764,80€ et 1 000€ fo amiante) et acct ANAP à 4 000€ pour dévt offre médico sociale 3 000€ pour PSSM (santé mentale) compensée par recettes de 3 000€ ???€ fo conduites addictives compensées totalement par recettes ARS La fabrique à neurones : 360€ (support pédagogique animation prév séniors) Voyages et déplacements en 6251=10 000€: UDCCAS, SIAE et réunion chantiers insertion ; cadre CLS et acct conduites adictives et formations/réunions diverses avec déplacements dont assistant prévention et pour mener projets ouverture MFS, SAD, résidence autonomie et habitat inclusif 6288 : 201 700€ portage repas payé aux CV : 48 000€ repas chantier co aux CV : 11 000€ Voyage Sénior en 6288 évalué à 27 700€ dont 21 000€ environ sont compensés en partie par recettes frais séjour des participants. Reste à charge CCAS/Mairie le coût du transport Nombreuses animations prévention sénior (avec demande de financement pérenne de la collectivité à hauteur de 5 000€) évaluées à 30 000€ et recettes de la CDF/MSA/CARSAT en face à hauteur de 31 700€ prévisionnelles en fonction appels à projet 85 000€ avec financement actions par ARS en 12ème = Projet accompagnement /addictions +CLS/PLUS (avec demande de participation de la collectivité à hauteur de 5 000€ comme les autres CLS du territoire et parce que ARS participe qu'à hauteur d'à peine 50% du salaire de la coordinatrice)</p>
012	Charges de personnel	681 096,42 €	781 843,36 €	798 438,44 €	932 940,00 €	<p>105 561,66€ en +/2025 : * 1 poste sur 12 mois MFS en 2026 au lieu de 4 mois réels en 2025 * 1 poste RH sur 12 mois en 2026 au CCAS au lieu de 7,5 mois réels en 2025 * 1 poste assistante de direction au CCAS de 01 à 07/2026 alors qu'en 2025 existence du poste qu'en 12/2025 * Augmentation échelons des agents titulaires * prévision budgétaire sur 10 postes à 0,75 ETP pour les deux chantiers insertion alors qu'en 2025 5,30ETP réels * 1 440€ en plus en lien avec la participation employeur à la mutuelle santé * 27 500€ reprise 50% salaire chargé Katia comptabilité par CCAS * non budgétés en 2026 : * 1 poste coordinateur encadrant des aides à domicile cadre création SAD mixte en 2026 * les postes d'aides à domicile du SAD * les postes accueil/animation/entretien de la RA</p>
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	5 673,21 €	9 538,97 €	9 538,97 €	7 942,43 €	amortissements 2026
65	Autres charges de gestion courante	107 651,22 €	170 000,00 €	117 290,04 €	200 300,00 €	300€ frais déplacement élu CCAS ; 10€ autre charges gestion courantes ; 185000€ subv CCAS à la crèche en 2026 11 850€ les secours d'urgence et subventions au FSL 1 350€ ; secours catholique et banque alimentaire=1790€
66	Charges financières	18 351,69 €	25 500,00 €	19 471,12 €	19 489,56 €	
67	Charges exceptionnelles	31 986,21 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total dépenses de fonctionnement	1 093 019,32 €	1 314 572,33 €	1 199 400,32 €	1 467 091,99 €	

BUDGET PRIMITIF 2026 - CCAS

FONCTIONNEMENT

Recettes

**Budget C.C.A.S.
Recettes
fonctionnement**

Chap		CA 2024	BP 2025	CA prév 2025	BP 2026	OBSERVATIONS
002	fonctionnement reporté	282 922,12 €	279 324,17 €	279 324,17 €	156 992,82 €	
013	Atténuations des charges	69 157,34 €	0,00 €	15 855,20 €	0,00 €	rbst CNP 1 600€ du 29/10 au 8/12/2025 sur exercice 2025
042	transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	145 480,86 €	197 648,16 €	218 622,89 €	196 100,00 €	Exercice 2026 = si 55 000,00€ recettes pour recyclerie et 15 000,00€ recettes pour chantier espaces verts Rbst par mairie au CCAS % salaire brut direction : 8 000,00€ Rbst bénéficiaires voyage sénior et ANCV : 21 000€ cpte 706888 et compte 70878 (rbst ANCV par VVF) et participation aux animations seniors 500€ portage repas facturé aux bénéficiaires = 95 000€ ; 300€ transport à la demande en cpte 7083 Rembst en 708721 maintenance ponts radio EHPAD : 1 800€
74	Dotations, subventions et participations	863 678,16 €	827 600,00 €	832 412,72 €	1 108 900,00 €	Sollicitation Céline (appels à projet) : CDF =24 700€ en pluriannualité ; CARSAT = 6 000€ ; 120 000€ ACI aide aux postes Etat et RSA FAJ ; 20 000€ CLS financés ARS ; 5 000€ actions animation CLS financées ARS ; 80 000€ financés par ARS pour act conduites addictives en 2026 ; 3 000€ formation PSSM ; 200€ dossiers ASH par CD85 ; 800 000€ subv mairie au CCAS pour financer ETP supplémentaires depuis 2024 au CCAS et à la crèche, la sujétion insularité, le bonus attractivité crèche, la participation assurance maintien salaire et mutuelle santé labellisée, le fonctionnement de la MFS qui dépend du CCAS même si aide Etat de 50 000€
75	Autres produits de gestion courante	11 105,01 €	10 000,00 €	10 047,59 €	5 099,17 €	loyers du CDC. Départ des ostéopathes au cours premier trimestre 2026 sans remplaçants immédiats et sans les mêmes montants de loyer
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	130,57 €	0,00 €	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total recettes de fonctionnement	1 372 343,49 €	1 314 572,33 €	1 356 393,14 €	1 467 091,99 €	
		279 324,17 €	0,00 €	156 992,82 €	0,00 €	

Budget C.C.A.S. – Charges de personnel (zoom)

Evolution de la masse salariale - CCAS avec chantiers insertion et maison France services 2026

CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026
373 901,91 €	372 444,78 €	423 283,31 €	509 534,99 €	559 946,97 €	681 096,42 €	798 438,44 €	904 000,00 €
<i>Evol N-1 :</i>	-0,39%	13,65%	20,38%	9,89%	21,64%	17,23%	13,22%
<i>Base 2019</i>	-0,39%	13,21%	36,28%	49,76%	82,16%	113,54%	141,77%

Dernière mise à jour :
12/01/2026

Evolution depuis 2019 : + 141,77% car agrandissement du périmètre du CCAS = chantiers d'insertion recyclerie créé en 2022 ; création de 1 ETP adjoint technique en 01/2022, 1 ETP adjoint technique en 04/2024, 2 ETP adjoint administratif RH en 09/2024 et 11/2024 puis sur toute l'année 2025, 1 ETP d'adjoint administratif à la future maison France services depuis 10/2025 et sur toute l'année 2026, 1 CDD assistante de direction de 12/2025 à 07/2026

Evolutions 2025/2026 :

- Glissement Vieillesse Technicité (GVT) ; changement de grade ou catégorie d'emploi
- Recrutement d'1 ETP adjoint administratif à la future MFS depuis le 2/10/2025
- Participation employeur aux mutuelles labellisée de certains agents
- 2 postes RH toute l'année 2026
- 1 poste d'assistante de direction durant 7 mois en 2026
- prévision budgétaire sur 10 postes en insertion soit 7,5 ETP alors qu'en 2025 6,58 ETP réalisés

BUDGET PRIMITIF 2026 - CCAS

INVESTISSEMENT

Dépenses

Chap		CA 2024	BP 2025	CA prév 2025	BP 2026	OBSERVATIONS
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	5 884,06 €	4 800,00 €	5 114,21 €	5 667,70 €	
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
21	Immobilisations corporelles	23 346,74 €	98 545,53 €	1 896,35 €	119 500,00 €	Achat véhicule adapté 80 000€ pour transport à la demande subventionné FEDER (marché public car + de 40 000€ HT), achat matériels chantier espaces verts (débroussailleuse...) 2 500€ ; 1 bureau à hauteur variable avec financement FIPHP, 5 unités centrale avec windows 11 avec double écran pour 6000€ armoire ignifugée pour archiver arrêtés, DM..., pour 5 000€ ; divers investissements pour le CCAS (service bâtiments) pour 26 000€
23	Immobilisations en cours	63 055,37 €	228 384,95 €	68 419,22 €	150 000,00 €	Frais de cabinet d'étude pour la future crèche rue G Clémenceau et le réaménagement de la crèche actuelle pour répondre aux attentes PMI pour éviter diminution nombre accueil enfants pour 110 000€ Aménagement du bureau MFS, salle d'attente et espace libre accès ordi pour 20 000€. Mobiliers pour nouveaux bureaux CCAS aux Bossilles pour 20 000€
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total dépenses de d'investissement	92 286,17 €	331 730,48 €	75 429,78 €	275 167,70 €	

INVESTISSEMENT

Recettes

Chap		CA 2024	BP 2025	CA prév 2025	BP 2026	OBSERVATIONS
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	312 499,64 €	256 319,51 €	256 319,51 €	206 020,72 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
024	Produits de cession	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	5 673,21 €	9 538,97 €	9 538,97 €	7 942,43 €	amortissements 2026
10	Dotations, subventions et participations	30 432,83 €	65 872,00 €	15 592,02 €	61 204,55 €	FEDER 50 000,00€ pour invest bus adapté reporté de 2024 en 2026 3 829,80 et 10 343,60€ environ FCTVA (liés aux investissements 2024 : 63 055,37€ pôle solid et 23 346,74€ en fournitures diverses). Par prudence car les règles de calcul et versement sont modifiées en 2026, FCTVA 2026 =11 204,55€
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total recettes de d'investissement	348 605,68 €	331 730,48 €	281 450,50 €	275 167,70 €	
		256 319,51 €	0,00 €	206 020,72 €	0,00 €	

Budget 2025 CCAS Investissement

Budget C.C.A.S. *Dette & emprunts*

2 emprunts au 31/12/2025 :

- 1 emprunt en 2016-2070 (54 ans) : construction de logements sociaux à St Sauveur
- 1 emprunt en 2019-2072 (53 ans) : Ker Pissot (Bébés gris)

Remboursement des intérêts des deux emprunts 2024 =	18 351,69 €
Remboursement des intérêts des deux emprunts 2025 =	19 471,12 €
Prévision remboursement des intérêts des 2 emprunts en 2026 =	19 489,56€
Remboursement capital des deux emprunts 2024 =	5 884,06€
Remboursement capital des deux emprunts 2025 =	5 114,21€
Prévision de remboursement capital des deux emprunts 2026 =	5 667,70€

BUDGET C.C.A.S.

Plan Pluriannuel d'investissements

Investissements 2020 réalisés :	47 297,18€	(dont 23 533,40€ pôle solidarité)
Investissements 2021 réalisés :	63 166,45€	(dont 42 095,72€ pôle solidarité)
Investissements 2022 réalisés :	196 960,07€	(dont 178 407,34€ pôle solidarité)
Investissements 2023 réalisés :	95 050,12€	(dont 93 026,15€ pôle solidarité)
Investissements 2024 réalisés :	86 402,11€	(dont 63 055,37€ pôle solidarité)
Investissements 2025 réalisés :	70 315,57€	(dont 60 040,95€ pôle solidarité)
Investissements 2026 prév	: 269 500,00€	

Pour information le coût du pôle solidarité entre 2019 et 2025 s'élève à 460 266,93€

Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Conseil d'Administration du CCAS du 27 janvier 2026

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Evolutions 2025/2026

EHPAD Les Chênes Verts

Transfert des résidents de Calypso vers les Chênes Verts tout au long de l'année 2025

▪ Augmentation du tarif hébergement au 1^{er}/03/2026 à **71,81€** (en cours de négociation avec le CD85), contre 69,81€ depuis le 1^{er} juin 2025 pour les résidents, soit 2€ d'augmentation par jour (62,00€ d'augmentation pour 31 jours).

Le montant mensuel (pour une personne seule en T1 bis) des frais de séjour hébergement s'élèverait à **2 226,11€** au 1^{er}/03/2026,

Augmentation du ticket modérateur dépendance au 1^{er}/03/2026 à **8,00€** contre 7,43€ depuis le 1^{er} juin 2025.

Le montant des frais de séjour dépendance s'élèvera à **248,00€** au 1^{er}/03/2026 pour 31 jours.

Section soins : Base pérenne de **1 179 979,52€** au 1^{er} janvier 2026 soit une augmentation de **42 737,52€** par rapport à l'exercice 2025

Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Conseil d'Administration du CCAS du 27 janvier 2026

Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Investissement

- EHPAD Les Chênes Verts : 180 000,00€ d'investissements prévisionnels

- ❖ **Section hébergement** : logiciel Taranis des gestion envisagé en 2026 (384€ TTC par an)
 - Entretien des locaux** : autolaveuse tractée (8 500,00€)
 - Lingerie** : sèche linge 60kg ; 1 bouilleur centrale vapeur ; 1 armoire chauffante (60 000,00€)
 - Salle à manger et salons** : 1 climatisation ; 12 fauteuils ignifugés ; 8 sièges crapauds ignifugés (35 000,00)
- ❖ **Section soins** : un siège de consultation, 6 fauteuils confort, 4 rollators, 10 matelas à mémoire de forme, des médaillons d'appel malade et DECT pour remplacer les défectueux ; nouveaux bacs DASRI (50 000,00€)

Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Conseil d'Administration du CCAS du 27 janvier 2026

Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Travaux et projet d'avenir des EHPAD

EHPAD Les Chênes Verts

- Accueil et accompagnement des résidents de l'EHPAD Calypso volontaires pour être transférés
- Mise aux normes incendie : installation d'un dispositif d'un brouillard d'eau dans l'ensemble du bâtiment entre 02 et 05/2026
- Remplacement de la porte d'entrée défectueuse et lourde pour une porte automatisée en collaboration avec le propriétaire Vendée Habitat
- Modification du tableau des effectifs de l'EHPAD « Les Chênes Verts » pour prendre en compte les effectifs de « Calypso ». Proposer aux agents titulaires de diversifier leur intervention entre l'institution et le domicile via le SAD mixte du CCAS pour lequel une réponse est en cours de rédaction afin de le créer courant 2026

EHPAD Calypso

- Fermeture de Calypso en tant qu'EHPAD prévue au 1^{er} trimestre 2026 (idéalement fin 01/2026 après le départ des deux derniers résidents nous mettre en conformité avec la commission de sécurité du 21/01/2025)
- Transformation de 8 logements RDC en 7 logements habitat inclusif (6 pour personnes âgées et 1 pour personne en situation de handicap autonomes) et un espace commun pour les animations et le vivre ensemble pour début 2027. Travaux d'aménagement réalisés par le propriétaire (mairie de L'Île d'Yeu)
- Fermeture de la cuisine de Calypso depuis mars 2025 avec un portage de repas en provenance des Chênes Verts pour les résidents restant à l'EHPAD « Calypso »
- Transformation de logements (18 au maximum) en résidence autonomie au RDC et au 1^{er} étage de l'établissement comprenant un réaménagement des logements (salle de bain et kitchenette à actualiser)